

# BONJOUR

le Ptit

- Derniers jours pour s'inscrire sur la liste électorale
- AVH : une association d'aide aux déficients visuels
- Concert et bal du Nouvel an à La mégisserie

- Anim'ados ne prend pas de vacances cette année à Noël
- Randonnée des illuminations le 23 décembre avec ADN
- Distribution du colis des aînés jusqu'au 17 décembre

## EDITO

Le montant des investissements réalisés ou engagés cette année par la commune, hors budget eau et assainissement, est de l'ordre de 8,5 millions d'euros. Une somme qui alimente l'économie, en particulier l'économie locale, au moment où les entreprises connaissent bien des difficultés.

D'aucuns nous reprochent le niveau de ces dépenses alors que le déficit public prend des proportions alarmantes. Or, faut-il le rappeler, la commune de Saint-Junien, comme l'ensemble des collectivités locales, ne creuse pas le déficit public. Obligation lui est faite, en effet, de trouver, pour toute dépense, la recette correspondante. La fiscalité est sa principale source de financement à laquelle s'ajoute l'emprunt lorsque cela est nécessaire.

Sans augmenter nos taux d'imposition, en maintenant un niveau d'endettement bien en deçà de la moyenne nationale, la capacité financière de la commune reste forte. Elle nous permet donc de mettre en œuvre des projets qui ne sont ni pharaoniques, ni exorbitants mais qui participent à offrir à nos administrés, des équipements utiles à leur qualité de vie et à leur épanouissement personnel, des équipements qui préparent l'avenir, qui participent à la notoriété, au dynamisme et à l'attractivité de notre ville. Nous comptons bien poursuivre dans ce sens l'année prochaine.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Pierre Allard, maire

## ZOOM

Suite à l'exposition "Cuirs à fleur de peau" présentée cet automne à Paris, la Maison du Limousin et le Comité régional du tourisme du Limousin ont convié une dizaine de journalistes de la presse nationale à visiter les entreprises du cuir de la région. Ces journalistes ont été accueillis à Saint-Junien le 23 novembre où ils ont visité la ganterie Agnelle et la mégisserie Colombier.

Ce fut l'occasion pour Lucien Coindeau, adjoint au maire de leur présenter la ville ainsi que le projet de Cité du cuir.



LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • décembre 2011 • N° 104

## Teilliet Blény

rencontre picturale



Le 25 octobre dernier, le président du "Chiffonnier montluçonnais" remettait la nature morte de Jacques Blény à Pierre Allard

### Les collections de la ville viennent de s'enrichir de deux tableaux, l'un de Jean Teilliet, l'autre de Jacques Blény.

Peut-être se sont-ils rencontrés. L'un né en 1925, l'autre mort en 1931, cela leur laissa six ans pour se croiser dans les rues de Saint-Junien. Aujourd'hui, Jean Teilliet et Jacques Blény se retrouvent dans une même actualité, par œuvres interposées.

Il aura fallu deux rétrospectives organisées par la ville de Saint-Junien, consacrées à l'œuvre de Jacques Blény en 2010, à celui de Jean Teilliet en 2011, pour que les deux peintres suscitent

un indiscutable regain d'intérêt chez les amateurs d'art et les curieux d'histoire locale.

L'effervescence n'a pas seulement touché Saint-Junien et sa région. En France mais aussi à l'étranger, on associe plus facilement Saint-Junien aux deux artistes. Une aubaine pour la ville qui s'attache depuis plusieurs années à constituer une collection afin de rendre plus visibles et valoriser leurs œuvres. Après les deux expositions,

de nombreuses propositions de vente de tableaux sont parvenues à la mairie. Deux viennent de se concrétiser.

**Teillet : toiles et dessins**

La municipalité a acquis un tableau de Jean Teilliet, daté de 1925 et représentant l'église et les ruines du château de Saint-Germain-de-Confolens. Cela porte à trente-cinq le nombre de toiles détenues par la ville. Dans le même temps, un ensemble de documents concernant le peintre ainsi que trois de ses dessins ont été donnés à la ville par Jean-Claude Aréna et enrichissent le fonds des archives municipales.

Les services municipaux continuent d'ailleurs de prospecter et invitent toutes les personnes qui possèdent des tableaux ou des documents concernant l'œuvre et la vie de Jean-Teilliet, à prendre contact avec le service Archives-Patrimoine-Culture (05 55 43 06 85).

**Blény chez les Chiffonniers**

Plus modeste, la collection de tableaux de Jacques Blény vient aussi de s'enrichir d'une cinquième toile. C'est au "Chiffonnier montluçonnais" que

l'on doit cette dernière acquisition. Cette association qui crée des emplois solidaires grâce à la récupération et la restauration d'objets a trouvé, dans le lot d'un donateur, un tableau signé Blény et daté de 1955. Après recherche sur internet, ses responsables ont fait le lien avec Saint-Junien et ont tout naturellement proposé de le vendre à la ville. Laquelle n'a pas hésité devant l'intérêt de la toile et la possibilité ainsi offerte de soutenir une association d'insertion professionnelle. Le tableau est une nature morte (l'œuvre du peintre en compte très peu), inconnue jusque là des spécialistes de Blény.

**A chaque acquisition**, la ville fait analyser l'état de la pièce, et si besoin la fait restaurer et encadrer. En 2011, cinq "Teilliet" ont été restaurés.

**Tous les "Blény"** et un certain nombre de Teilliet sont accrochés aux murs de la mairie, pour une grande part visibles par le public.



L'église et les ruines du château de Saint-Germain de Confolens - Jean Teilliet 1925



Le village de Glane vient de faire l'objet de travaux de voirie qui permettent de redonner un cachet ancien aux lieux.



## AU DOS

L'association de commerçants "cœur de ville, Saint-Junien au fil des rues" a programmé plusieurs animations pour la période des fêtes.

## VITE DIT

### JEUNESSE

Pour la première fois, Anim'ados fonctionnera pendant les vacances de Noël. Des animations seront proposées du 19 au 23 décembre, avec notamment au programme, le 23 décembre, une grande fête de Noël. Programme en mairie.

L'Accueil de loisirs du Châtelard accueillera pour sa part les enfants du 19 au 23 décembre, aux horaires habituels.

### RANDONNÉE

L'association Autour de nous (ADN) organise pour la troisième année consécutive, une randonnée en centre ville, à la découverte des illuminations de Noël. Rendez-vous le vendredi 23 décembre, à 19h00, devant l'Office de tourisme.

### MUR

Les travaux de reconstruction du mur de soutènement de l'avenue Maryse-Bastie ont commencé début décembre. Ils devraient se poursuivre cinq mois environ. En fonction de l'évolution du chantier, la circulation pourrait être perturbée.

### VACANCES

Au Pôle petite enfance, le Relais assistantes maternelles sera fermé du 20 décembre au 2 janvier inclus. Le Lieu d'accueil enfants parents sera fermé du 21 décembre au 2 janvier inclus. Le Multi-accueil sera fermé du 26 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.

En mairie, le Service scolaire sera fermé les samedis 24 et 31 décembre.

La Cyber-base sera fermée du 26 décembre au 2 janvier inclus.

La Médiathèque fermera ses portes à 16h30 les samedis 24 et 31 décembre.

### PRECISION

Le mois dernier, dans notre article consacré au petit patrimoine bâti, nous évoquions les travaux de restauration réalisés par la commune sur les fontaines et les puits, citant notamment l'ancienne fontaine publique au lieu-dit Lafont. Précisons que dans ce village, des particuliers, M. et Mme Mouton, ont restauré un puits leur appartenant. Aujourd'hui tout le monde peut l'admirer en limite de leur propriété.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél : 05 55 43 06 80  
www.saint-junien.fr  
Directrice de publication : Annie Faugeroux  
Rédaction/crédit photo : Mairie  
Impression : Rivet, Limoges  
6000 exemplaires

**L'espoir de voir les élus de la majorité municipale devenir raisonnables**

La parution de ce numéro de P'tit Bonjour juste avant les fêtes est l'occasion pour nous de souhaiter à chacun de bonnes fêtes de fin d'année en pensant bien sûr à ceux qui éprouvent des difficultés plus dures encore à supporter devant l'étalage insolent de la consommation. Dans ce contexte, il est difficile de séparer la vie Saint-Juniaude des problèmes nationaux et internationaux qui imposent leurs conséquences néfastes même au niveau local. De ce fait les collectivités territoriales (1) et l'Etat demandent des sacrifices à leurs citoyens. Ces sacrifices peuvent paraître acceptables à la seule condition que les collectivités fassent aussi des sacrifices et en imposent à leurs dirigeants rémunérés. Il serait souhaitable que ces mêmes dirigeants privilégient plus encore qu'en temps normal l'intérêt collectif par rapport à leurs intérêts personnels, donnant ainsi l'exemple. Cette attitude exemplaire devrait être celle appliquée des communes jusqu'au sommet de l'état et on peut être inquiet devant, d'une part, le peu d'empressement des députés et sénateurs à voter un non-cumul des mandats efficace puisqu'ils ont toutes tendances confondues, refusé de baisser de 5 à 10% leurs rémunérations pour participer à l'effort national. Les lourds sacrifices demandés à la population ne peuvent être acceptables que s'ils sont partagés et ne sont pas ressentis comme injustes. Au niveau local, la prise en compte de ce contexte de crise ne semble pas encore faite comme le montrent les projets somptuaires et inadaptés du stade d'athlétisme (2) et de l'école de musique (3). Ces projets trop coûteux laissent douter de la détermination des équipes dirigeantes tant de la commune de Saint-Junien que de la Communauté de Communes Vienne et Glane, à devenir enfin raisonnables.

Nous espérons toutefois que la raison finira par l'emporter - espoir qui est la preuve de beaucoup d'optimisme - et à tous les citoyens, nous réitérons notre souhait de bonnes fêtes de fin d'année.

**Alain Auriat  
Anne-Marie Saraben  
Anne Byche**  
«Saint-Junien Autrement»

1-Communes, communautés de communes, départements, régions.  
2-Le stade d'athlétisme est l'endroit le plus venté de la région, sur un plateau surélevé soumis de plus à "l'effet Venturi".  
3-Les bâtiments de l'école de musique sont très largement surdimensionnés et, appréciation subjective, inesthétiques.

**Colis des aînés**

La distribution des colis offerts par le Conseil municipal aux aînés de la commune se poursuit jusqu'au 17 décembre inclus. Elle se fait en mairie (entrée à l'arrière de l'Hôtel de ville). Les colis non distribués à cette date seront remis à des associations caritatives.

**Association Valentin Haüy**

**Un soutien aux déficients visuels**

Plus que centenaire, l'Association Valentin Haüy (AVH) œuvre pour l'autonomie et la citoyenneté des malvoyants. Présente en Haute-Vienne depuis 8 ans, elle vient d'installer une antenne à Saint-Junien, à la Maison du droit où elle tient des permanences le vendredi matin.

Philippe Paugam, vice-président national d'AVH, était à Saint-Junien mi-octobre pour l'inauguration officielle de l'antenne locale. A cette occasion, il a rappelé que la mission première de l'association était de tout faire pour « que les déficients visuels puissent sortir de chez eux et se sentir bien dans la société ». L'association propose un accompagnement social et juridique, des formations au braille, à l'informatique, des animations culturelles et de loisirs, l'apprentissage des gestes qui facilitent le quotidien...

Par la voix d'Annie Faugeroux, première adjointe au maire, la



municipalité a apporté son soutien à l'AVH (elle lui met notamment les locaux de la maison du droit à disposition). Elle lui a également proposé de s'associer aux travaux de la Commission d'accessibilité dont le rôle est de veiller à l'accessi-

bilité des lieux et bâtiments publics.

Les responsables de l'Association Valentin Haüy se sont déclarés disposés à apporter l'aide nécessaire aux travaux de la municipalité dans ce domaine, et plus généralement de lui faire bénéfi-

cier de l'expertise de l'association.

**Association Valentin Haüy :** permanence le vendredi de 9h00 à 12h00, à la Maison du droit, 16 bis avenue Gustave-Flaubert. Contact : P. Cuzol, 06 23 77 47 29.

**Liste électorale Plus que quelques jours pour s'inscrire**

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la commune n'ont plus que quelques jours pour le faire. Elles doivent s'adresser à la Mairie au service des élections au plus tard le 31 décembre.

Les conditions à réunir sont les suivantes : être de nationalité française, être âgé(e) d'au moins 18 ans au dernier jour de février 2012; être domicilié(e) sur la Commune ou être inscrit(e) nominativement depuis 5 ans sur l'un des rôles des contributions directes communales, jouir de ses droits civils et politiques, n'être dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi. Rens au 05 55 43 06 84.

**Consultations addictions**

Depuis leur mise en place, à Saint-Junien en février 2010, les consultations décentralisées du Pôle d'addictologie en Limousin ont peu à peu trouvé leur rythme

de croisière. Bruno Aucomte et Eric Lanaud, les infirmiers du Centre hospitalier Esquirol, ont effectué 89 consultations pour 33 personnes différentes. Un tiers

concerne la consommation de cannabis, deux tiers les autres addictions (alcool, opiacé, psychotropes...). Ce sont autant les consommateurs que leurs proches qui viennent chercher conseil auprès des deux infirmiers.

Ces derniers interviennent également en milieu scolaire et travaillent en relation avec les acteurs locaux de la santé (médecins, pharmaciens, Maison de la solidarité départementale...) qui deviennent des relais de leur action.

Les consultations, anonymes et gratuites, se font les jeudis après-midi, sans rendez-vous, au Centre administratif Martial-Pascaud (bureau 1, accès par la cour, escalier B).

Renseignements: 06 08 22 62 44 ou 06 74 01 88 20.



**Les pavés de Glane**



Les rues du village de Glane font dans l'ancien pour retrouver un peu de leur jeunesse. Deux ans après le changement des réseaux d'eau et d'assainissement, la voirie vient d'être rénovée.

Les rues trop étroites ne permettant pas la pose de trottoirs réglementaires, le choix a été fait de créer de chaque côté de la voie des caniveaux en pavés anciens. Ils permettent à la fois la circulation, le stationnement et l'écoulement naturel de l'eau tout en redonnant un cachet ancien au village. La pose du revêtement de la bande de roulement devait être réalisée fin novembre.

Le chemin d'accès à la cour de l'école de Glane, qui était difficilement praticable, surtout par les poussettes, a également fait l'objet d'une réfection. Le revêtement de la rue des Chambons, à Glane toujours, doit aussi être refait.

**"Cœur de ville" Un Noël ludique**

« Cœur de ville, Saint-Junien, au fil des rues » prépare les fêtes. L'association des commerçants propose une série d'animations pour conduire petits et grands jusqu'à Noël.

Le samedi 17, le dimanche 18 et le mercredi 21 décembre, les places Auguste-Roche, Lénine, et Julienne-Petit seront investies, les après-midi, par des jeux en bois traditionnels géants. Il sera possible de se régaler avec des crêpes et des boissons chaudes.

Le mercredi 21 décembre, un marché gourmand s'installera autour des halles avec marchands d'olives, de fromages, de spécialités de cochon "cul noir", de friandises, de miel, de pain d'épices ... associés à un fleuriste.

**ESSENTIEL VILLE**



Le dimanche 18, le mercredi 21 et le samedi 24 décembre, les enfants seront encore à l'honneur avec l'après-midi, des promenades en calèche ou des balades en poney en centre-ville.

Le mercredi 21 et le samedi 24 décembre, le Père Noël viendra en personne pour distribuer des friandises en centre-ville. D'autres animations sont susceptibles de se rajouter à ce programme festif.

**Agenda**

**15 décembre :** Concert des Cités Unies. La Mégisserie, à 20h30.

**17 décembre :** Théâtre/conte avec «Tourmente», de Bernadète Bidàude. La Mégisserie, 20h30.

**18 décembre :** Badminton, Journée interclubs, aux gymnases Paul-Eluard et Pierre-Dupuy.

**23 décembre :** Randonnée des illuminations, avec ADN. Rendez-vous 19h devant l'Office de tourisme.

**1er janvier 2012 :** Concert du Nouvel An suivi d'un Bal Concert à la Mégisserie à 17h.

**9 janvier :** Tournoi Eurocom de basket avec les Vieux paniers, au Palais des sports, l'après-midi.

**12, 13 et 14 janvier 2012 :** Cirque et théâtre "De bric et de broc" à la Mégisserie à 20h30 les trois jours et à 15h00 le samedi.

**14 et 15 janvier :** Tournoi de billard du Club "Le Cheverny", à la Halle aux grains.

**NOUS**